

PSYCHIATRIE, SANTÉ MENTALE ET PARCOURS DES PERSONNES VULNÉRABLES

*Quelles complémentarités et coopérations entre les
champs sanitaire, social et médico-social*

16 mars 2020

au FIAP Jean Monnet
Paris 14^{ème}

PSYCHIATRIE, SANTÉ MENTALE ET PARCOURS DES PERSONNES VULNÉRABLES

Quelles complémentarités et coopérations entre les champs sanitaire, social et médico-social

Début 2018, l'AdESM et le GEPSO, en partenariat avec l'ANPCME, lançaient une réflexion conjointe sur l'articulation entre la psychiatrie et le champ social et médico-social. L'objectif défini alors est de faire émerger ou de renforcer une culture commune.

La première étape de ce travail commun a consisté à adresser une enquête aux adhérents de l'AdESM et du GEPSO afin d'analyser le parcours de l'utilisateur en étudiant chaque interface médico-social ou social/sanitaire, en identifiant les risques de rupture du parcours et les non-réponses.

Suite à la parution des résultats, trois sous-groupes de travail ont été initiés pour approfondir les réflexions : Stratégie territoriale commune ; Fluidité des parcours ; Formation, outils et pratiques professionnelles

Ces trois groupes avaient pour objectifs généraux communs :

- ▶ **Favoriser le décloisonnement entre sanitaire, social et médico-social**
- ▶ **Favoriser des approches de travail complémentaires au service de l'utilisateur**
- ▶ **Amorcer des réflexions qui pourront servir de point de départ dans l'élaboration du cahier des charges des Plans Territoriaux de Santé mentale (PTSM)**

Le livrable final visé à l'issue de ces groupes de travail était celui d'une charte des bonnes pratiques visant à favoriser la collaboration entre la psychiatrie, la santé mentale et le social et le médico-social. L'ambition est que cette charte, qui sera largement présentée lors de cette journée, fasse référence et serve de doctrine commune pour les établissements du champ sanitaire, social et médico-social.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Identifier les acteurs et les outils facilitant la fluidité des parcours
- Mettre en place les outils facilitant la fluidité des parcours



LUNDI 16 MARS

Matin

🕒 8H15 Accueil des participants

🕒 9H à 9H30 Ouverture des journées

- Marie-Laure De Guardia - Présidente du GEPSO
- Pascal Mariotti - Président de l'AdESM
- Marie-Noëlle Petit - Présidente de l'ANPCME

🕒 9H30 à 10H Présentation de la Charte de bonnes pratiques

- Dr. Bernard Cazenave - Psychiatre au CH des Pyrénées
- Jean-Pierre Staebler - Directeur du CH de Montfavet

🕒 10H à 10H45 Regards croisés - Les bonnes pratiques transforment-elles l'accompagnement des usagers ?

- Véronique Ghadi- Directrice de la qualité, de l'accompagnement social et médico-social à la HAS
- Marcel Jaeger - Anciennement titulaire de la chaire de Travail social et d'intervention sociale du Cnam
- Dr. Christian Müller - Président de la Conférence Nationale des Présidents de CME de CHS (sous réserve)

🕒 10H45 à 11H Echanges avec la salle

🕒 11H à 11h30 PAUSE

🕒 11H30 à 12H15 Table ronde - Les Projets territoriaux de santé mentale (PTSM), enjeux et conditions de réussite pour la coordination des dispositifs et des acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

- Claude Finkelstein - Présidente de la FNAPSY
- Anne-Sophie Lavaud-Rousseau - Responsable du Pole Autonomie à la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie de l'ARS Nouvelle Aquitaine
- Aurélie Le Ru - Chargée de mission pour le Projet Territorial de Santé Mentale du Morbihan à l'EPSM du Morbihan
- Corinne Martinez - manager responsable de projet à l'ANAP

🕒 12H15 à 12H30 Echanges avec la salle

🕒 12H30 à 12H45 Signature officielle de la Charte

- Marie-Laure De Guardia - Présidente du GEPSO
- Pascal Mariotti - Président de l'AdESM
- Marie-Noëlle Petit - Présidente de l'ANPCME

DÉJEUNER SUR PLACE

Après-midi

🕒 14H à 14H30 La formation et les outils d'interconnaissance

- 1 L'exemple des stages inter-établissements
 - Michel Bienvenu - Conseiller médico-psychologique Camille Claudel au CH Lannemezan
 - Cathy Carriobe - Assistante sociaux éducatif / Foyer Hébergement à l'EPAS 65
 - Josiane Cordoso - Cadre de santé inter-secteur d'alcoologie et d'addictologie au CH Lannemezan
 - Marie-Claire Saintout - Assistante sociaux éducatif / Foyer de vie à l'EPAS 65
- 2 « La pochette qui facilite l'accès aux soins »
 - Dr Edwige Daux - Médecin Psychiatre / EPSM Morbihan
 - Claire Morice - Cadre Coordonnateur du pôle médico-social MAS-FAM / EPSM Morbihan

🕒 14h30 à 14h45 Echanges avec la salle

🕒 14H45 à 15H45 : Faciliter la fluidité des parcours

- 1 Un exemple de Dispositif de logement accompagné transitoire
 - Laure Baltazard - Directrice adjointe du CH de Montfavet
 - Jean-Pierre Staebler - Directeur du CH de Montfavet

2 Le travail de l'IDE Case Manager autour de la situation de cas complexe dans un réseau médico-social partenaire

- Dr. Bernard Cazenave - Psychiatre au CH des Pyrénées
- Nyls Compozieux - IDE Case manager de l'unité les Amandiers du CHP Pau
- Laetitia Haurie-Hontas - Chef de service éducatif au Foyer de vie du Gabarn d'Oloron (64)

3 Le retour d'expérience équipe mobile

- Elodie Brunon - Educatrice spécialisée au CH Henri Guérin de Pierrefeu du Var
- Leslie Collet - IDE au CH Henri Guérin de Pierrefeu du Var

🕒 15H45 à 16H Echanges avec la salle

🕒 16H à 16H15 Clôture de la journée et prochaines étapes

- Marie-Laure De Guardia - Présidente du GEPSO
- Pascal Mariotti - Président de l'AdESM
- Marie-Noëlle Petit - Présidente de l'ANPCME

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

Séances plénières, tables rondes, échanges interactifs
Support powerpoint et Actes des journées

PUBLIC VISÉ ET PRÉ REQUIS :

Aucun pré-requis

Professionnels, acteurs institutionnels, usagers et représentants d'usagers, aidants des champs social, médico-social, sanitaire, psychiatrie et santé mentale

DURÉE :

1 journée (6h)

MODALITÉS DE SUIVI :

Attestation de présence.

MONTANT DE L'INSCRIPTION (prix net de taxes repas compris) :

Adhérents GEPSO et/ou AdESM	200 euros
Non-adhérents	250€euros
Etudiants:	100€euros
Usagers	entrée gratuite

RÈGLEMENT :€

Il se fait à réception de la facture.

ANNULATION :

Toute inscription en ligne vous engage et génère l'envoi d'une convention de formation professionnelle.

Entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix net de la formation.

Moins de 7 jours ouvrables : les frais sont égaux à 100% du prix net de la formation.

Toute annulation doit se faire par courrier ou mail.

CONTACT :

GEPSO - Laura GOMES

Tél : 01.44.68.88.33

Email : communication@gepso.com

Organisme de formation Datadocké.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 47211 75



Inscriptions en ligne sur

www.gepso.fr

FIAP Jean Monnet
30 rue Cabanis
75014 Paris

Accès : Métro 6 - Station glacière | Bus

En partenariat avec **Directions**